

Membre de la Fédération Française des Diabétiques (Reconnue d'utilité publique)

Tél. 02 43 23 41 79

Email: <u>adsarthe@wanadoo.fr</u>
Site internet: afd72.federationdesdiabetiques.org

BULLETIN d'ADHESION

Cette adhésion vous permet de bénéficier des avantages suivants :

- ✓ Abonnement à la revue EQUILIBRE au tarif adhérent
- ✓ Accès à l'assurance emprunteur négociée par la Fédération (pour tout type de prêt immobilier, personnel ou professionnel)
- ✓ Accès au service juridique et social de la Fédération (pour tout problème lié au diabète)
- ✓ Une carte de diabétique (à conserver sur soi)
- ✓ Diverses documentations d'informations sur le diabète
- ✓ Informations sur les lecteurs de glycémie, pompes à insuline et capteurs de glycémie
- ✓ Participation aux manifestations organisées par l'AFD 72.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 22 € (déductible des impôts) à payer par chèque à l'ordre de l'AFD 72, à envoyer à l'adresse suivante :

AFD 72 – CH Le Mans – Pavillon Tardieu – 194 av. Rubillard 72037 Le Mans Cedex.

Merci de bien vouloir remplir vos coordonnées en lettres majuscules	
Mlle-Mme-M. Nom	Prénom
Date de naissance :	
Adresse	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Portable
Mail :	@

Informations nominatives: Les informations recueillies par la Fédération Française des Diabétiques relatives à l'adhérent et à l'abonné bénéficient de la protection de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, de rectification ou d'opposition par courrier auprès de la Fédération Française des Diabétiques – 88 rue de la Roquette – CS20013 – 75544 Paris Cedex 11 - dans les conditions prévues par la délibération CNIL n°80-10 du 1er avril 1980. Par ailleurs, La Fédération française des Diabétiques et le réseau d'associations fédérées se réserve le droit d'utiliser et/ou de communiquer les informations concernant l'adhérent à des instituts de sondage, d'étude de marché et/ou à des personnes physiques ou morales, sociétés, ou associations partenaires dans le cadre d'opérations. Si vous ne le souhaitez pas vous pouvez cocher la case jointe.